Ces gares qui oublient les aînés

Autor(en): **Tschumi, Marie**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Générations plus : bien vivre son âge**

Band (Jahr): **- (2015)**

Heft 73

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-831156

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Ces gares qui oublient les aînés

Pour les personnes qui peinent à se déplacer, prendre le train n'est pas toujours de tout repos. De nombreux points noirs existent et des progrès restent à faire.

Il ne reste que huit ans et pourtant, tout ou presque reste encore à faire. Entre les trains inadaptés, les quais non rehaussés ou uniquement accessibles par des escaliers... Les gares suisses sont à la traîne. Pourtant selon Frédéric Revaz, porte-parole des CFF, sur 747 d'entre elles, 401 sont conformes aux nouvelles prescriptions de la LHand. 346 restent à adapter!

La loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), dont la date butoir est fixée à 2024, est censée garantir un accès sans obstacles aux transports publics. Mais handicapé ou non, tout un chacun peut s'en réclamer, à un moment de sa vie. «La question de l'accessibilité se pose également aux personnes âgées et aux familles avec des enfants et des poussettes», précise Franck Henry, délégué technique de l'Association vaudoise pour la construction adaptée aux personnes handicapées.

On est donc loin du compte. Et pour ne rien arranger, même les gares déjà aux normes essuient de nombreuses critiques, à l'image de Prilly/Malley et Cornavin. A Genève, les reproches vont bon train. Outre le manque de places pour s'asseoir, plusieurs problèmes sont soulevés. «Il n'y a pas suffisamment de W.-C. accessibles aux personnes à mobilité réduite, les enseignes commerciales prennent le dessus sur la signalétique utile aux voyageurs et les informations, de manière générale, ne sont pas assez développées et visibles», souligne François Planche ancien président de Handicap Architecture Urbanisme (HAU).

TOUJOURS PLUS NOMBREUX

La situation reste donc alambiquée. Et rien ne laisse présager des jours meilleurs. Bien au contraire. «Le chemin à parcourir avant de bénéficier d'un accès libre et sans contraintes est encore long», déplore Pierre Margot-Cathin, président du Conseil Egalité Handicap. Sans compter qu'en 2030, les plus de 65 ans seront 714 000 à utiliser les transports publics en Suisse, alors qu'ils n'étaient «que» 436 000 en 2013... Des chiffres, tirés d'une étude commandée par l'Office fédéral des transports (OFT) qui soulignent encore l'importance du chantier à venir. Avec un nombre toujours plus dense de passagers, voyager avec les transports publics risque de devenir de plus en plus compliqué, surtout pour les personnes âgées.

MARIE TSCHUMI

« Le chemin à parcourir avant de bénéficier d'un accès libre est long. »

PIERRE MARGOT-CATHIN, PRÉSIDENT DU CONSEIL EGALITÉ HANDICAP

« Sur 747 gares suisses, 401 sont conformes à la LHand. »

FRÉDÉRIC REVAZ, PORTE-PAROLE DES CFF

« La gare de Genève s'est transformée en un lieu de consommation. »

CHRISTIANE JAQUET, PRÉSIDENTE DE L'AVIVO (ASSOCIATION DE DÉFENSE DES RETRAITÉS)

GENÈVE (GE): MANQUE DE PLACES

«A la gare de Genève, il manque cruellement des endroits pour s'asseoir. C'est tout nouveau, et c'est n'importe quoi! Elle s'est transformée en un lieu de consommation et de luxe», s'indigne Chrtistiane Jaquet. Réponse des CFF: «Il n'est pas possible de placer des bancs dans les passages inférieurs et dans les espaces publics du bâtiment, car il convient de garantir la fluidité des flux piétonniers.»

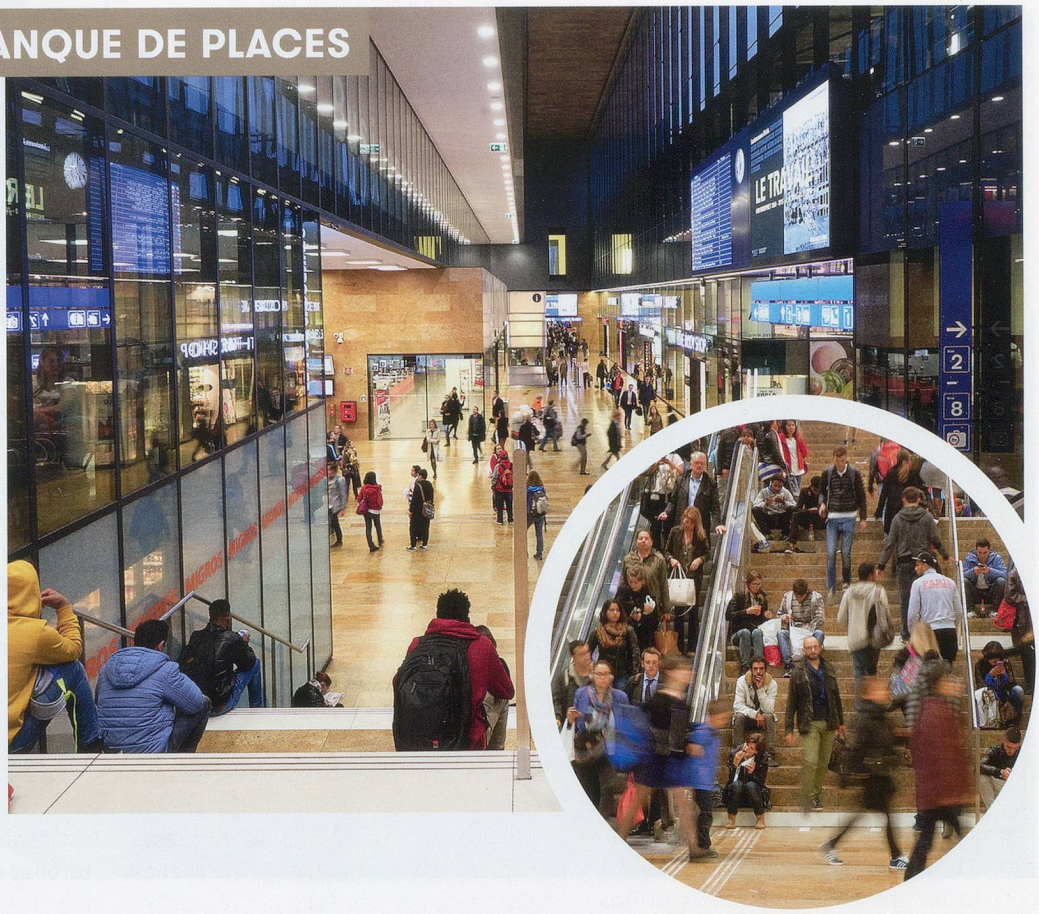

SIERRE (VS): QUAI NON REHAUSSÉ

«A Sierre, le quai de la voie 1 n'est pas rehaussé. Je dois dès lors demander de l'aide pour descendre. Alors qu'à Saint-Maurice, je peux prendre le train de façon tout à fait autonome.» Egalement à mobilité réduite, Pierre Margot-Cathin, président du Conseil Egalité Handicap rencontre régulièrement ce genre de problèmes. Mais d'ici à quelques années, la situation devrait s'améliorer: à Sierre notamment, un nouveau quai avec un accès de plain-pied est prévu pour 2018.

Corinne Cuendet

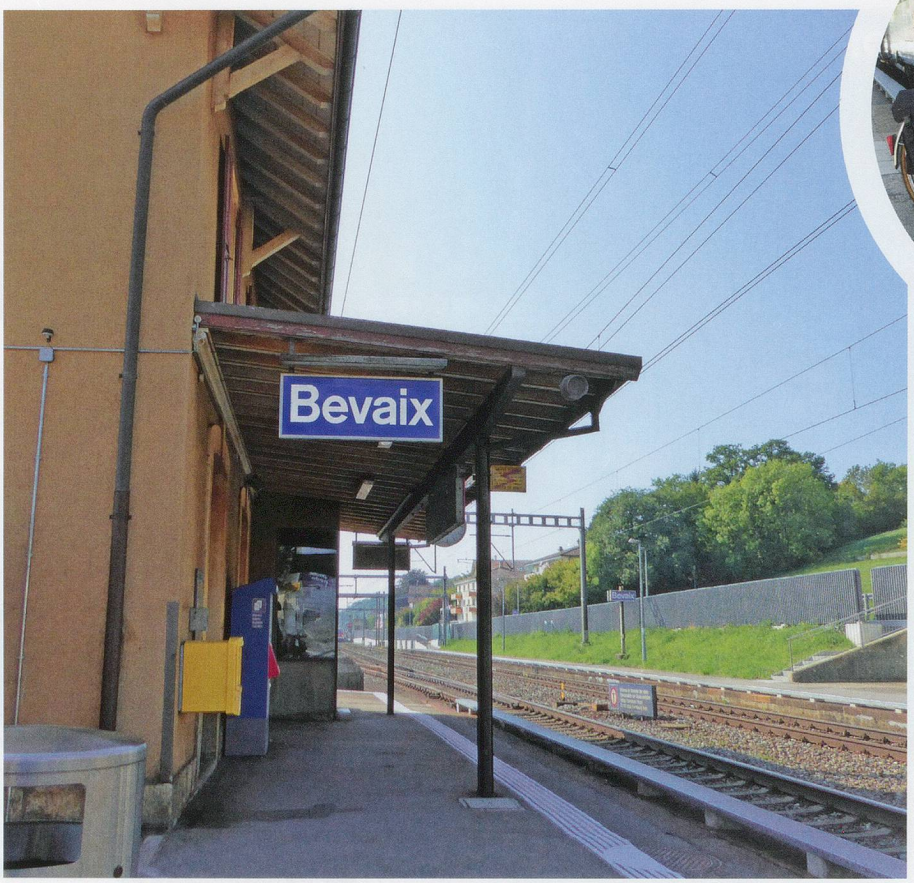

BEVAIX (NE): ACCÈS IMPOSSIBLE

«En chaise roulante, l'accès au train est tout simplement impossible. Et même avec un tintébin!» Habitant de Bevaix, Alain Friedrich, membre de Forum Handicap Neuchâtel, s'insurge contre les solutions mises en place, qui ne sont que des «bricoles». Et doit parfois, et contre son gré, renoncer à utiliser les transports publics. «Je prendrais le train beaucoup plus souvent s'il était accessible. Je ne suis pas contre, ce sont les barrières infrastructurelles qui ne sont pas adaptées.»

BULLE (FR): TRAINS INADAPTÉS

Marches hautes et portes étroites: accéder aux wagons des Transports publics fribourgeois (TPF) est laborieux. Mais là aussi, des changements sont prévus. «Dès 2016, six nouvelles rames vont être introduites et les anciennes ne vont circuler que sporadiquement, puis de moins en moins souvent jusqu'en 2023», précise Barbara Ferrari, responsable adjointe Communication des TPF. Et à Bulle, un chantier devrait démarrer l'année prochaine avec notamment la construction d'un quai aux normes LHand, d'une rampe et de sous-voies.

Corinne Cuendet et Alain Friedrich

WEB

Vous peinez vous aussi dans votre gare ?
Dites-le nous sur generations-plus.ch

LE LOCLE (NE): QUAIS INACCESSIBLES

A la gare du Locle, les quais sont accessibles uniquement par des escaliers. Cédric Dupraz, conseiller communal de la ville le regrette vivement et précise qu'elle est propriété des CFF et fait les frais de la LHand. Une pétition a d'ailleurs été récoltée pour que la gare soit adaptée le plus rapidement possible, soit avant 2024. Mais pour le moment, «la date de début des travaux n'est pas encore déterminée» précise Frédéric Revaz, porte-parole des CFF.

PRILLY/MALLEY (VD): RAMPE INADÉQUATE

A Prilly/Malley, la rampe longue de 40 mètres et d'une pente de 12 % est vivement critiquée. «L'inclinaison est certes conforme mais trop forte pour toutes les personnes à mobilité réduite. Il faudrait systématiquement un ascenseur sur chaque quai» soulève Christiane Jaquet, présidente de l'AVIVO (Association de défense des retraités). Mais selon les CFF, «la gare de Prilly/Malley correspond aux dernières normes ainsi qu'aux directives de l'OFT qui privilégient les rampes aux ascenseurs»...